



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

Mantes le Jolie, le 20 septembre 2016

CONVOCATION

A tous les membres,

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de notre Section Aviron, nous vous prions d'assister à l'ASSEMBLÉE GENERALE annuelle qui se tiendra au stade nautique 78200 Mantas la Jolie

Samedi 22 octobre 2016 à 18 h.30

Ordre du jour :

Le rapport moral : Christian VANDENBERGHE

Le rapport sportif : Arnaud EVEILLARD

Le rapport financier : Marie-Jeanne LEBAS

Le rapport sur le matériel et les organisations : Christian VANDENBERGHE, Gilles LEFAUCHEUR.

Renouvellement des membres sortants.

Questions diverses.

Remise de récompenses aux meilleurs équipages de l'année.

Projection du diaporama de l'année.

L'assemblée générale se clôturera par un apéritif dînatoire.

Je compte sur vous pour venir avec vos parents et amis.

Le Président section aviron
Christian VANDENBERGHE



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

Election du Comité Directeur Assemblée Générale du 22 octobre 2016

Conformément aux statuts, le comité est élu (par tiers) lors de l'ASSEMBLÉE GENERALE par les membres actifs.
Pour être éligible comme membre du comité il faut :

- **Etre âgé au minimum de 16 ans**
- **Etre membre de la section depuis au moins 1 an.**
- **Etre majeur et jouir de ses droits civiques et politiques.**
- **Etre à jour de sa cotisation**

Le mandat de membre de comité s'exerçant à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct dans les résultats de l'association, toute rémunération sous quelque forme et pour quelque raison que ce soit, est totalement exclu.

Le TIERS SORTANT est composé des personnes suivantes :

Monsieur Michel CHAUVICOURT
Monsieur Michel DOLINSKY
Madame Catherine PECARIC
Monsieur Christian VANDENBERGHE

BON POUR POUVOIR

Je soussigné (e) MR / MME à jour de ma cotisation donne pouvoir

à

MR / MME pour le renouvellement des membres sortants du
comité à l'ASSEMBLÉE GENERALE du samedi **22 octobre 2016**



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

BULLETIN DE RENOUELEMENT

SE PRESENTE

MR / MME NE SE PRESENTE PAS

(Rayer la mention inutile)

à l'élection du Comité Directeur de la Section Aviron de l'A. S. Mantaise lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du samedi **22 octobre 2016**.

BULLETIN DE CANDIDATURE

MR/ MME POSE SA CANDIDATURE

à l'élection du Comité Directeur de la Section Aviron de l'A. S. Mantaise lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du **Samedi 22 octobre 2016**.

NB : Le vote par correspondance n'est pas admis

Nota : Ces bulletins sont à retourner à :

Madame Odile PANET AS.M. Aviron
3 avenue René Samuel
92140 CLAMART,

Ou par email

opanel.asmaviron@orange.fr

Avant le 14 octobre 2016